

Lettre d'info du réseau Natura 2000 dans le Morvan

Juin 2021



Dates à retenir: Edito :

-15 juillet : Balade contée à

Villapourçon

-15 juillet au 15 septembre :

Nuit de la chauve-souris à Brinay, Villargoix, Luzy, Avallon, Arnay le Duc ...

-en juillet : tournée Cinécyclo

-juillet à septembre : balade nature en canoë

-11 septembre : le nez dans la prairie à Montour

Plus d'info au
03.86.78.79.57

L'agriculture du Morvan est orientée vers l'élevage de bovins allaitants, dont les pratiques extensives d'alimentation à l'herbe reposent sur les prairies permanentes.

Ces prairies naturelles sont une des grandes richesses de notre territoire et concentrent le plus d'enjeux floristiques sur le territoire. Qu'elles soient humides, paratourbeuses, sèches ou mésophiles, elles sont la base du fonctionnement des écosystèmes agricoles, participent au bon fonctionnement du cycle de l'eau et sont un élément majeur de résilience face au changement climatique. Elles jouent également un rôle essentiel dans le stockage du carbone et constituent un des fondamentaux de l'identité paysagère du Morvan.

Si ces prairies sont aujourd'hui majoritairement exploitées de manière extensive, elles sont menacées par le risque d'intensification, ou au contraire d'abandon et d'enfrichement, et selon les secteurs de mise en culture ou de plantation. Le Parc et l'équipe d'animation Natura 2000 se sont engagés depuis plus de 25 ans pour la préservation de ces prairies, notamment via l'animation de dispositifs contractuels agri-environnementaux, dont le dernier en date, les MAEC. Cette lettre d'information est dédiée à ces milieux et aux actions mises en place pour les préserver et valoriser le travail des éleveurs.

Olivier FAURE, Président du site Natura 2000 "Sud Morvan"

Agro-écologie

Prairies

Arbres isolés

Concours

Zoom sur

Mesures Agro-environnementales et Climatiques : l'heure du bilan 2021

En 2015 et 2016, le Parc naturel régional du Morvan avait déposé un Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) qui comportait 6 mesures (MAEC) dans le cadre de la PAC 2015-2020 et du FEADER 2014 – 2020. Il s'agissait de mesures visant à maintenir la qualité floristique des prairies naturelles du Morvan, aider au maintien de l'activité agricole dans les zones contraignantes, favoriser la réouverture de zones délaissées et enfrichées et maintenir les ripisylves (haies de bords de cours d'eau). Ces MAEC sont, dans les zones Natura 2000, le seul outil qui permet de contractualiser avec les agriculteurs pour préserver les milieux naturels prairiaux. Aussi les animateurs ont à cœur d'accompagner les agriculteurs du Morvan dans ces démarches administratives qui, à termes, valorisent financièrement leurs bonnes pratiques de fauche et pâturage.



Prairies à Larochemillay

Durant ces deux années de contractualisation, plus de 370 exploitations agricoles du Morvan s'étaient volontairement engagées pour un contrat de 5 ans. 14 millions d'euros ont ainsi été apportés sur le territoire du Morvan pour soutenir les efforts de l'agriculture à préserver la biodiversité. Une nouvelle politique des MAE aurait dû voir le jour en 2020, mais cette programmation a pris du retard. Elle est désormais annoncée pour le printemps 2023. Et attendant, les instances régionales ont mis en place une stratégie de transition pour les années 2020, 2021 et 2022.

En 2021, la commission régionale agro-environnementale a attribué un peu moins de 3 millions d'euros au territoire du Morvan pour permettre le ré-engagement pour 1 an des exploitations dans le programme de MAEC.

De la fin mars 2021 à la mi-mai, les animateurs Natura 2000 et chargés de mission agriculture du Parc se sont mobilisés pour communiquer et accompagner les agriculteurs et agricultrices du Morvan dans leur ré-engagement. Ce travail se fait en partenariat avec les chambres d'agriculture départementales, les Directions départementales des Territoires, Biobourgogne et tous les organismes aidant les exploitations dans leur déclaration administrative.

Où en est le concours des pratiques agro-écologiques sur le Sud Morvan ?

En mars, nous lançons les inscriptions pour le *Concours des pratiques agro-écologiques : prairies et parcours* sur le site Natura 2000 du Sud Morvan.

Quatre agriculteurs et agricultrices se sont inscrits à ce concours :

- M. Detilleux à Saint-Léger-de-Fougeret, éleveur de bovins allaitants et de ovins.
- M. et Mme Niaux à Poil avec leur ferme nommée Elevage de Biobibracte. Ils élèvent des cheveaux, des vaches et des moutons et transforment leurs produits.

-Mme Baranton et M.Boulangier, la ferme de Couveau à Larochemillay, éleveurs de vaches laitières et allaitantes, ils transforment le lait en desserts lactés.

-M. Cousson à Mouins-Engilbert, éleveur de bovins allaitants. Ces 4 candidats ont vu arriver le 27 mai dernier, le jury composé de Philippe JAILLARD de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre, Jean-Paul CHATILLON apiculteur et Olivier BARDET botaniste au Conservatoire Botanique du Bassin Parisien.

Après une visite de 2h sur chaque parcelle et une délibération, les membres du jury ont notés puis choisis le gagnant de ce concours.

Nous vous donnons rendez-vous le 2 octobre à la Maison du Parc à Saint-Brisson lors de la Fête de l'Automne pour connaître le gagnant du concours local !



passage du jury

Un stage dédié au Crapaud star du Sud Morvan

Originaire de Moselle et actuellement en master 2 Gestion des milieux aquatiques restauration et conservation à Metz, j'effectue un stage de 6 mois à la Société d'histoire Naturelle d'Autun qui collabore régulièrement avec le Parc du Morvan. L'objectif de mon stage est de mettre en place une méthode de suivi du Sonneur à ventre jaune sur différents sites Natura 2000 de Bourgogne. Le site « bocages, forêts et milieux humides du Sud Morvan » fait partie des sites choisis, il est animé par le Parc et je travaille donc en collaboration avec eux.

Avec les changements climatiques et la chute de la biodiversité, il est important de suivre certaines espèces que l'on appelle patrimoniales. Ce sont des espèces ayant un intérêt scientifique ou symbolique et qui sont souvent menacées ou rares. On les retrouve également dans des milieux importants qu'il convient de conserver.

Le Sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*) est un petit amphibien que l'on retrouve principalement dans deux types de milieux, les ornières forestières et les zones humides de bocage telles que les sources suintantes. Menacé en France, il est classé « vulnérable » et il est en forte régression sur l'extrémité de sa zone de

présence, l'Ouest et le sud de la France. Aucun outil ne permet à l'heure actuelle d'avoir une idée de l'état des populations en Bourgogne où il est encore présent grâce aux bonnes pratiques agricoles et forestières. Mon stage vise donc à mettre en place et à tester une méthode reproductible d'année en année.

Pour cela, je cherche la présence de ce petit crapaud dans des carrés de 300m de côté. Au total pour le site Natura 2000 du Sud Morvan, ce sont 200 carrés dans lesquelles je le recherche 3 fois. Je teste 2 protocoles différents, avant de les comparer pour finalement choisir le plus pertinent et proposer des pistes d'améliorations pour le futur.

Vincent HORTEGAT, stagiaire sur le site du Sud Morvan.



Vincent HORTEGAT

Les prairies représentent plus de 50% du paysage morvandiaux. Il est donc important voire impératif d'y prêter attention et de les préserver. A travers différentes actions, le Parc du Morvan essaye de remplir cet ambitieux objectif :

Les arbres isolés, héritage d'anciennes haies aujourd'hui disparues, risquent à leur tour de disparaître s'ils ne sont pas renouvelés. En effet, ils sont tous plus ou moins au même stade de maturité et leur âge avancé peut entraîner un dépérissement progressif. Le paysage pourrait donc se vider petit à petit de ces arbres au fur et à mesure qu'ils meurent ou sont arrachés. Pour autant, ces arbres isolés offrent un indéniable intérêt paysager (marqueur et repère paysager), agronomique (ombre au bétail, maintien des sols frais), et écologique (habitat d'une faune diversifiée, dont la pie-grièche à tête rousse).

Le Parc naturel régional du Morvan propose un programme financé de replantation de 100 arbres isolés aux agriculteurs du Morvan : un appel à candidature est lancé à leur attention pour des plantations dans leurs parcelles agricoles. Cette année, sont ciblées les communes du site Natura 2000 du Sud Morvan, celles du Grand Site de Bibracte mont-Beuvray, les nouvelles communes adhérentes au Parc et celle de l'arc Nord-Est du territoire.

Prairies permanentes ou prairies temporaires ?

Les prairies permanentes sont des prairies enherbées depuis au moins 6 ans. Ce type de prairies, qui possède une richesse floristique plus diversifiée est plus intéressante d'un point de vue écologique. En effet, sa diversité permet l'accueil d'une plus grande richesse faunistique (papillon, insecte ...)

Comment reconnaître une prairie intéressante écologiquement ?

Pour schématiser, plus une prairie possède une diversité de couleur plus elle est intéressante d'un point de vue écologique. Cette analyse est un peu réductrice, cependant elle est souvent avérée.



Formation botanique

L'équipe du Parc du Morvan continue de se former !

Durant toute une journée, les techniciens du Parc travaillant en lien avec les prairies se sont regroupés afin d'échanger sur la thématique "prairie". Cette journée a permis de confronter les différents points de vue (écologique, agronomique, filière fromage, cours d'eau ...). Ils ont également profité de la connaissance du Conservatoire Botanique National du Bassin-Parisien en apprenant à reconnaître certaines plantes indicatrices.

Financée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, une étude engagée en 2019 par la SHNA-OFAB sur les **oiseaux des prairies humides** du bassin Seine du Morvan a mis en évidence d'importantes régressions sur l'ensemble du cortège d'espèces. Un premier test est mené cette année avec le Parc naturel régional du Morvan sur la plaine des Eschamps (Champeau-en-Morvan 21) dans le but d'adapter les pratiques de fauche aux oiseaux nichant au sol (Pipit farlouse, Bécassine des marais...).



Bécassine

Le cuivré des marais

Cette espèce de papillon se trouve en plaine dans les prairies humides où pousse la plante hôte, principalement des oseilles du genre Rumex. Elle trouve notamment des habitats favorables dans les milieux ouverts bocagers.

Menaces : Le Cuivré des marais est une espèce assez résistante aux modifications du milieu, mais reste sensible à la disparition des zones à plante hôte (surpâturage, curage inapproprié...) et à la fermeture des milieux.

La démarche Pâtur'Ajuste : un collectif d'éleveurs pour progresser sur la valorisation des prairies naturelles par le pâturage !

Depuis 2019, le Parc du Morvan organise des journées de formation sur le pâturage des prairies naturelles. Un groupe d'éleveurs s'est créé et se réunit régulièrement pour partager des expériences, des observations et progresser collectivement. Ce travail s'appuie sur la démarche Pâtur'Ajuste, qui propose une méthode de réflexion, des connaissances sur les végétations et les troupeaux et un réseau national qui nous permet d'élargir nos savoirs locaux. Ces formations sont ouvertes à tous les éleveurs d'herbivores curieux de mieux comprendre le fonctionnement de leurs végétations et de mieux réussir à alimenter leur troupeau, à faible coût et tout en préservant les prairies naturelles du Morvan !



Cuivrée des marais

L'équipe Natura 2000 du Parc naturel régional du Morvan

Justine DURET

Animatrice de plusieurs entités se trouvant dans le Nord du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

justine.duret@parcdumorvan.org /

03.86.78.79.82



Vous avez un projet d'évènement ?

Vous êtes sur le point d'établir un document de planification ?

Vous avez une forêt, une parcelle agricole que vous voulez valoriser ?

Vous souhaitez participer à une sortie nature ?

Vous êtes enseignant et vous souhaitez organiser une sortie avec vos étudiants/élèves ?

Contactez nous !

Clément GARINEAUD

Animateur de plusieurs entités se trouvant dans le Sud du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clement.garineaud@parcdumorvan.org /

03.86.78.79.28



Camille GUET

Animatrice du site

« Bocage, forêts et milieux humides du Sud Morvan »

camille.guet@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.36



Clémence WECK

Chargée de la communication, de la sensibilisation et du suivi administratif Natura 2000 / Animatrice de l'entité "Vernay et Vignan" du site:

« Milieux humides, forêts, pelouses et habitats à chauves-souris du Morvan »

clemence.weck@parcdumorvan.org / 03.86.78.79.85



Contact

Parc naturel régional du Morvan

Maison du Parc – 58230 SAINT-BRISSON

tél. : 03 86 78 79 00

biodiversite@parcdumorvan.org

<http://biodiversitedumorvan.n2000.fr>

www.parcdumorvan.org

Pour recevoir cette lettre d'information sur votre boîte mail envoyez votre demande à :

biodiversite@parcdumorvan.org ou au 03.86.78.79.85

